



La Ville est à la recherche d'un·e

Préposé·e à la paie

Direction des ressources humaines

Poste temporaire | 12 mois

Entrée en fonction **dès que possible**
Classe 6

Ton mandat

Sous la supervision de la superviseure technique à la paie, tu seras responsable de :

- Produire et effectuer les opérations nécessaires à l'émission des paies;
- Vérifier et traiter les feuilles de temps;
- Effectuer les remises et la comptabilisation des déductions à la source;
- Produire les relevés d'emploi et divers rapports statistiques;
- Réaliser différents calculs liés aux ajustements de paie pour les employés de la Ville.

Profil idéal

- DEP en comptabilité avec 2 ans d'expérience (ou équivalent);
- Accréditation PCP (Professionnel en conformité de la paie);
- Connaissance des lois et règlements en matière de paie;
- À l'aise avec la suite Office (Excel, niveau intermédiaire) et logiciels spécialisés en traitement de la paie;
- Discrétion, rigueur et rapidité dans la saisie de données;
- Organisation, gestion des priorités et résistance au stress;
- Tact et courtoisie dans tes interactions.

Notre offre

- Salaire compétitif à partir de 31,85 \$/h à 35,82 \$/h;
- Banque de congés maladie/obligation familiale monnayée si non utilisée;
- Horaire de 36 h/semaine sur 4,5 jours (vendredi après-midi libre!);
- Plusieurs autres conditions de travail intéressantes : télétravail occasionnel, assurances collectives, télémédecine, régime de retraite à prestation déterminée, vacances annuelles, programme d'aide aux employés et plus encore! En plus d'une équipe chaleureuse, des projets stimulants et un environnement où ton expertise compte!

Intéressé.e?

Postule sur ce poste

avant le 10 juillet 2026